

Le Clos au Duc en AG

Des activités pour tous

Vendredi soir, l'association du Clos au Duc a tenu son assemblée générale, en présence du maire Michel Champredon.

Des activités bien fréquentées

Le réseau détente loisirs a connu une belle fréquentation en 2013 avec 641 participants. La zumba, nouvelle activité a rencontré un franc succès en trouvant immédiatement son public. Le réseau enfance jeunesse propose un accompagnement des enfants et des jeunes avec un encadrement assuré par trois animateurs à temps complet. Au total, ce sont 766 participants qui ont bénéficié d'une offre de ce réseau. Le réseau animation vie locale a enregistré une baisse relative du nombre total de participants, 1305, mais deux manifestations n'ont pas été proposées : le festival de lecture et le week-end randonnée. En 2014, un photo a été organisé le 6 mars, un week-end randonnée est prévu les 14 et



Une quarantaine d'adhérents ont écouté le rapport moral du président Lucas Auzou.

15 juin à Gouville-sur-Mer. Les rendez-vous habituels sont reconduits, l'opération petit-déjeuner, la galette des rois, les randonnées et la semaine des arts du 3 au 6 juin.

Des finances saines

Le pôle ressources habitants, lieu de proximité accessible à tous et pour tous, a connu une augmen-

tation du nombre de bénéficiaires. Le rapport financier fait état de finances saines marquées par un résultat positif de 4 013 €, dû en partie à la suppression de la location de l'appartement rue du 8 mai, soit une économie de 4 216 €. Les perspectives 2014 sont d'un budget en équilibre à 423 840 €. La volonté de l'association reste de maintenir l'accès à ses ac-

tivités au plus grand nombre avec le maintien d'une politique tarifaire maîtrisée et une diversification de l'offre gratuite afin de préserver le lien entre les participants.

L'organisation du PST à revoir...

Dans son rapport moral, le président se félicitait de cette bonne situation finan-

cière. Le président de l'association Lucas Auzou a profité de l'occasion pour « persister à dire que les contraintes qui s'imposent à la mise en œuvre des projets sociaux de territoire sont disproportionnées par rapport aux moyens financiers qui sont alloués aux structures porteuses.

Il est urgent de repenser l'organisation mise en place ! »